



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
ET DE LA PÊCHE

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</p> <p>Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle</p> <p>Bureau des pôles de compétences et des établissements d'enseignement supérieur</p> <p>1ter, avenue de Lowendal, 75700 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Gilles BESLAY et Jean-Luc BOULET</p> <p>Tél : 01.49.55.47.69 ou 55.13 Fax : 01.49.55.48.19 Réf. Interne : CNESERAAV/Elections étudiants Réf. Classement :</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGER/SDEPC/N2006-2134</p> <p>Date: 14 décembre 2006</p>
---	--

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture
et de la pêche
à

Madame et Messieurs les Directeurs des
établissements d'enseignement supérieur agricole

Nombre d'annexe: 0

Objet : Election des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (CNESERAAV) ; résultats du scrutin du 6 décembre 2006.

Bases juridiques :

- Articles R. 814-10 à R. 814-30 du code rural.
- Arrêté du 28 juillet 2000 fixant la composition des collèges électoraux et les modalités du scrutin en vue de l'élection des représentants des personnels et des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur agricole, agroalimentaire et vétérinaire (J.O. du 7 septembre 2000).

Résumé :

Proclamation des résultats du scrutin du 6 décembre 2006 relatif à l'élection des représentants des étudiants des établissements d'enseignement supérieur agricole au Conseil national de l'enseignement supérieur agricole, agroalimentaire et vétérinaire.

MOTS-CLES : CNESERAAV. Election des représentants des étudiants. Proclamation des résultats.

Destinataires	
Pour exécution :	Pour information :
Madame et Messieurs les Directeurs des établissements d'enseignement supérieur agricole	Mesdames et Messieurs les Secrétaires généraux Mesdames et Messieurs les Directeurs de l'enseignement et de la pédagogie Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les présidents des bureaux des élèves

La Commission de contrôle des opérations électorales du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire, réunie le 11 décembre 2006, après vérification des procès-verbaux de chaque bureau de vote, a proclamé les résultats suivants :

Nombre d'étudiants inscrits	7679
Nombre de votants	1339
Bulletins blancs	31
Bulletins nuls	48
Enveloppes vides	13
Suffrages exprimés	1237
Nombre de voix pour la liste « Intérêt étudiant »	1237

Compte tenu des résultats ci-dessus, la répartition des sièges est la suivante :

Liste « Intérêt étudiant »	7
----------------------------	---

La liste des étudiants élus est la suivante :

Titulaires	Suppléants
1. BROUTARD Julien (ENESAD)	1. ROSSET Sébastien (ENESAD)
2. REY Mélodie (ENVL)	2. MORIN Anne-Cécile (ENVL)
3. WATREMEZ Alexis (INA-PG)	3. RUIZ Guillaume (ENVA)
4. BOYER Pierre (ENITAB)	4. DEMARD Aurélien (ENVL)
5. GREGOIRE Elsa (INH)	5. GIRET Marion (ENVN)
6. PEIGNEY Stéphanie (ENGREF)	6. BELASSEN Valentin (ENGREF)
7. AZUELOS Ludivine(ENITIAA)	7. KERVELLEC Audrey (INA-PG)

Le sous-directeur des établissements
et de la politique contractuelle,

Yves SCHENFEIGEL